

Danjoutin | Schéma directeur pour le quartier Général Leclerc

Des mobilités réorganisées dans un quartier plus attractif

Programme partenarial 2025

Partenaire principal

Commune de Danjoutin

Autres partenaires

GBCA, Service aux Communes

Support / Format

Rapport d'étude (PDF, 58 pages)

Référent / Contact

Julien Journeault / jjourneault@autb.fr



Le contexte de l'étude

La commune de Danjoutin se distingue par la forte présence d'infrastructures de transport : voies ferrées et grand diffuseur autoroutier au sud de Belfort.

La municipalité a engagé une réflexion sur les voies du quartier du Général Leclerc, un ancien faubourg aujourd'hui isolé entre autoroute et voie ferrée, à l'écart du cœur de ville, à l'ouest de la commune.

Un cycle de réunions participatives s'est déroulé en 2024, permettant de dégager des problématiques générales et de faire émerger les attentes des habitants du quartier.

Les participants ont globalement relevé :

- un manque de sécurité
- une vitesse de circulation trop élevée
- un déficit d'aménagements à destination des mobilités actives.

Ces constats ont servi de point de départ à l'étude d'un schéma directeur.

L'expertise de l'agence d'urbanisme

Dans un premier temps, un état des lieux a permis d'identifier les caractéristiques du secteur et d'appréhender les enjeux urbains, notamment de mobilité. La problématique cyclable était un des sujets importants, dans l'optique d'améliorer confort et continuité pour les modes doux.

Onze voies du quartier ont fait l'objet de fiches-diagnostic illustrées de cartes et de photos. Étaient notamment renseignés : le statut de la voie, ses caractéristiques formelles, les fonctions desservies, quelques mesures dimensionnelles, les dispositifs routiers existants, l'aménagement des abords directs, etc.

À partir de ce socle de connaissances, un schéma directeur a été élaboré, pour tracer les perspectives d'évolution du quartier en matière de structuration et de qualification de l'espace public.

Ce schéma directeur se compose de quatre axes, déclinés en orientations :

- Organisation viaire (hiérarchie des voies, circulation routière apaisée, offre de stationnement)
- Mobilités actives (cohabitation des modes, itinéraires piétons et cycles)
- Cadre de vie (image du quartier, création d'espaces publics)
- Écologie urbaine (gestion de l'eau pluviale, dimension végétale).

Ultérieurement, un second volet d'étude développera un scénario d'aménagement pour un ou plusieurs tronçons prioritaires.

